

## **CONSEIL DE LA METROPOLE**

### **INTERVENTION d'André JULLIEN sur le rapport TRA 003 du 24/10/2019**

Madame La Présidente,  
Monsieur le Vice-Président Aux transports, à la Mobilité et Déplacements  
Monsieur Le Président de la commission transport,  
Mes chers Collègues,

Comment ne pas être heureux de constater que le projet de transport en site propre que nous portons depuis plusieurs années connaît une renaissance.

Suite à La création et à l'affectation de l'autorisation de programme adoptés en décembre 2016, l'insuffisance des moyens financiers de La Métropole ont conduit à repousser sa réalisation.

Depuis 2018, Les travaux menés par la commission des transports présidée par notre collègue André MOLINO et la décision du comité de pilotage du 5 juillet dernier, présidé par notre collègue Roland BLUM, ont permis d'envisager des modifications qui nous permettent de remettre le VALTAM sur les rails.

Les maires du territoire sous l'impulsion notre présidente Sylvia BARTHELEMY, que nous remercions pour sa détermination et sa ténacité, n'ont eu de cesse de démontrer que cet investissement n'était pas un caprice mais un véritable projet d'intérêt métropolitain et nous avons proposé des modifications qui semblent être prises en compte à ce jour.

Les modifications de programme apportées contribuent à relancer ce projet dès l'exercice 2020 pour une mise en service en 2024, grâce à une autorisation de programme portée à 144 millions d'euros, d'un coût inférieur au précédent, un coût tout à fait raisonnable compte tenu de la longueur du trajet et de l'enjeu qu'il représente.

Je l'ai déjà plusieurs fois signalé, il s'agit d'un projet dont la réalisation est attendu dans notre territoire par l'ensemble de la population eu égard à la saturation du réseau viaire dans nos communes avec des centres ville traversés par près de 20 000 véhicules par jour et des blocages quotidiens et accidentogènes aux heures de pointe en sortie d'autoroute à Pas de Trets.

Mais bien au-delà de l'attente des élus et de la population du territoire d'Aubagne, ce projet doit être aussi celui de l'ensemble des élus de la métropole du fait son intérêt métropolitain.

En effet, après la mise en service de la troisième voie SNCF entre Marseille et Aubagne, avec le projet d'extension du tram aubagnais vers La Penne sur Huveaune et sa connexion envisagée avec le tram Marseillais à La BARASSE, notre VALTRAM permettra de compléter les maillons de la chaîne de transport en commun qui reliera, en site propre, avec un transport public, notre capitale métropolitaine, Marseille, à plusieurs communes de l'est Marseillais, je dirai même du Grand Est de notre métropole.

C'est ainsi que, par Le VALTRAM, on se donne les moyens, dans un futur que nous pouvons espérer proche, de relier une partie du pays d'Aix, en couvrant de ce fait, par Gréasque et GARDANNE, 3 territoires et un large périmètre autour de notre ville Centre.

Par le VALTRAM, notre métropole se donne les moyens de rattraper, dans notre département, une bonne partie du retard que nous avons en matière déplacement en site propre, hors du trafic routier et autoroutier saturé.

Par Le VALTRAM, notre Métropole contribue au développement de l'aménagement du territoire et à l'essor économique dans un secteur à fort potentiel foncier urbanisable disponible dans les communes tout au long de cette voie.

Par Le VALTRAM, notre Métropole contribue à l'effort de transition écologique en conformité avec le plan Climat Air Energie Territorial.

C'est en ce sens, mes chers collègues, que nous approuvons avec enthousiasme, au niveau de notre groupe, ce projet métropolitain et, avec mes collègues du territoire, je vous invite à en faire autant en adoptant sans réserve cette révision du programme et l'affectation de l'opération d'investissement à hauteur de 144M€ pour cette ligne de transport public en site propre reliant Aubagne à La Bouilladisse, dans l'attente de son prolongement, dans les prochaines décennies, vers le pays d'Aix.

Je vous remercie pour votre attention.